



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EQUIPE DE FRANCE FUTSAL A MODALITES DE REMBOURSEMENT POUR FRANCE-COSTA RICA MARDI 7 ET MERCREDI 8 AVRIL 2020 ANTARES – LE MANS

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement concernant le coronavirus, les deux rencontres France-Costa Rica prévues le mardi 7 avril et mercredi 8 avril à Antarès au Mans se disputeront à huis clos.

Pour toutes les personnes ayant acheté des billets voici les modalités de remboursement :

Grand public via les sites internet FFF (billetterie.fff.fr)

Le remboursement des places sera effectué par un crédit automatique sur la carte bancaire utilisée lors de l'achat sous 15 jours. Les acheteurs n'ont pas de démarche particulière à effectuer.

Clubs et Licenciés FFF via la Ligue de Football des Pays de la Loire

Vous rapprochez de la Ligue de Football des Pays de la Loire

Paris, le 10 mars 2020

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62